



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lois de règlement

Question écrite n° 125337

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la proposition de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale dans le rapport n° 3544 sur le projet de loi (n° 3507) de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2010. Une des propositions de la commission pour le rapport « Recherche et enseignement supérieur » est la suivante : une évaluation de la performance des dépenses fiscales associées au programme n° 192 Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle devrait être effectuée. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître comment le ministère prévoit de mettre en oeuvre cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125337

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13478

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)